



MEDITERRANEE

leo lagrange

FEDERATION

Projet pédagogique

ALM Les Castors

2022-2023



UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF AU
CŒUR DES
TERRITOIRES



SOMMAIRE



Fédération Léo Lagrange, qui sommes- nous ?.....	3
Présentation de la structure.....	5
Description de la structure.....	8
Description des différents temps.....	10
Les objectifs éducatives.....	11
Projet éducatif de la ville de Perpignan.....	16
Projets éducatif de Léo Lagrange.....	18
Nos intentions pédagogiques.....	23
Rôles et missions de l'équipe pédagogique.....	29
Équipe d'animation.....	32
Le cadre.....	33
L'évaluation.....	34
Enfants en situation de handicap.....	36
La place des familles.....	38
La santé.....	39
Modalité de fonctionnement.....	40





Fédération Léo Lagrange

qui sommes-nous ?



La Fédération Léo Lagrange, association loi 1901, porte un projet d'intérêt général et fonctionne démocratiquement. A but non lucratif, ce sont des bénévoles qui animent son conseil d'administration. Ce dernier donne les grandes orientations de l'association qui sont concrétisées par les équipes professionnelles au quotidien. Ce fonctionnement inscrit la Fédération Léo Lagrange dans l'économie sociale, modèle où l'économie est au service de l'homme et de son environnement. Tous les produits réalisés sont intégralement réinvestis dans l'activité de l'association.

Notre histoire

De la création des premiers « Clubs Léo » à travers la France des années 50 à la Fédération du 21^e siècle, l'évolution de l'association est considérable : professionnalisation du secteur de l'animation dans les années 60, développement des actions dans le secteur de l'insertion pour combattre les exclusions, etc. La Fédération n'a jamais perdu de vue le message de Léo Lagrange, réaffirmant sans cesse, au travers de ses actions, son combat pour une société plus tolérante, plus juste, plus responsable.

Notre identité

Association d'éducation populaire reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange intervient dans les champs de la petite enfance, de l'animation et de la formation professionnelle et accompagne les acteurs publics dans la mise en œuvre de politiques éducatives, socioculturelles et d'insertion. A travers les compétences de ses 5 500 salariés, elle a ainsi l'ambition de donner à tous les moyens de s'épanouir tout au long de la vie.

Notre engagement

Pour la Fédération Léo Lagrange, l'éducation populaire est un engagement qui implique de donner les moyens à tous, tout au long de la vie, de s'épanouir et de vivre pleinement sa citoyenneté :

- Disposer des moyens de se former tout au long de la vie
- Agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- Proposer aux publics de tous âges des activités et des loisirs de qualité
- Favoriser l'échange culturel et la mixité sociale
- Être l'ambadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'expression citoyenne



Notre manifeste

A l'occasion de son 27^e Congrès, la Fédération Léo Lagrange a solennellement adopté son manifeste « Nous demain ! Pour un progrès durable et partagé. » Voté par les 450 délégué.e.s présent.e.s, ce manifeste signe l'aboutissement d'une réflexion collaborative de deux ans et l'affirmation des valeurs qui sont chères à la Fédération Léo Lagrange dans un environnement inédit.

Éducation ! Innovation ! Mobilisation !

Tels sont les trois mots-clés structurants du Manifeste. Ce nouveau texte fondateur a pour ambition de décrire le regard que porte la Fédération Léo Lagrange sur le monde d'aujourd'hui. Il expose aussi le référentiel de valeurs tel que le mouvement souhaite le mettre en œuvre.

En tant que mouvement d'éducation populaire, la Fédération Léo Lagrange a l'ambition à travers chacune de ses actions, de développer l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et surtout, l'intérêt pour les autres.

Avec son projet éducatif, Léo Lagrange se propose d'offrir à tous les publics matière à rencontres, à échanges, à investissement personnel et collectif. Ce temps constitue l'une des meilleures opportunités de rééquilibrer les chances, retisser des liens et faire de la diversité une force.

Tous les publics sont concernés et ce, dès la petite enfance

- Proposer des supports éducatifs : mettre les activités au service du développement personnel.
- Répondre à un besoin social : intervenir pour redynamiser un quartier, favoriser l'insertion, soutenir la parentalité...
- Allier plaisir, découverte et vie collective : faciliter la prise de responsabilités.
- Privilégier la dimension interculturelle : favoriser la découverte de l'autre et l'ouverture d'esprit.
- Initier à la prise de responsabilité : privilégier la gestion participative des activités et l'implication citoyenne (conseils d'usagers, comités de quartiers et commissions extra-municipales, conseils éducatifs ou comités communaux de prévention de la délinquance)
- Proposer une pédagogie active : chacun est « acteur de sa découverte »

Nos axes éducatifs

La défense des 6 valeurs fondamentales

- L'égalité
- La liberté
- La fraternité
- La participation de tous
- La justice sociale
- La laïcité

L'expérience de toutes les mixités : sociale, culturelle, générationnelle et la mixité des genres.

L'utilisation de 4 leviers d'action majeurs : investir le temps libre pour grandir et s'émanciper, développer les capacités à penser le monde, éduquer et former tout au long de la vie et accompagner les initiatives et les projets.





Présentation de la structure

a) Environnement

Champs d'action de l'accueil

Perpignan, dite La Catalane, préfecture des Pyrénées Orientales est la grande ville la plus au Sud du pays. Peuplée de 121934 habitants, situés sur la Têt, à 11 km de la Mer Méditerranée et à proximité des montagnes, elle bénéficie d'un environnement privilégié.

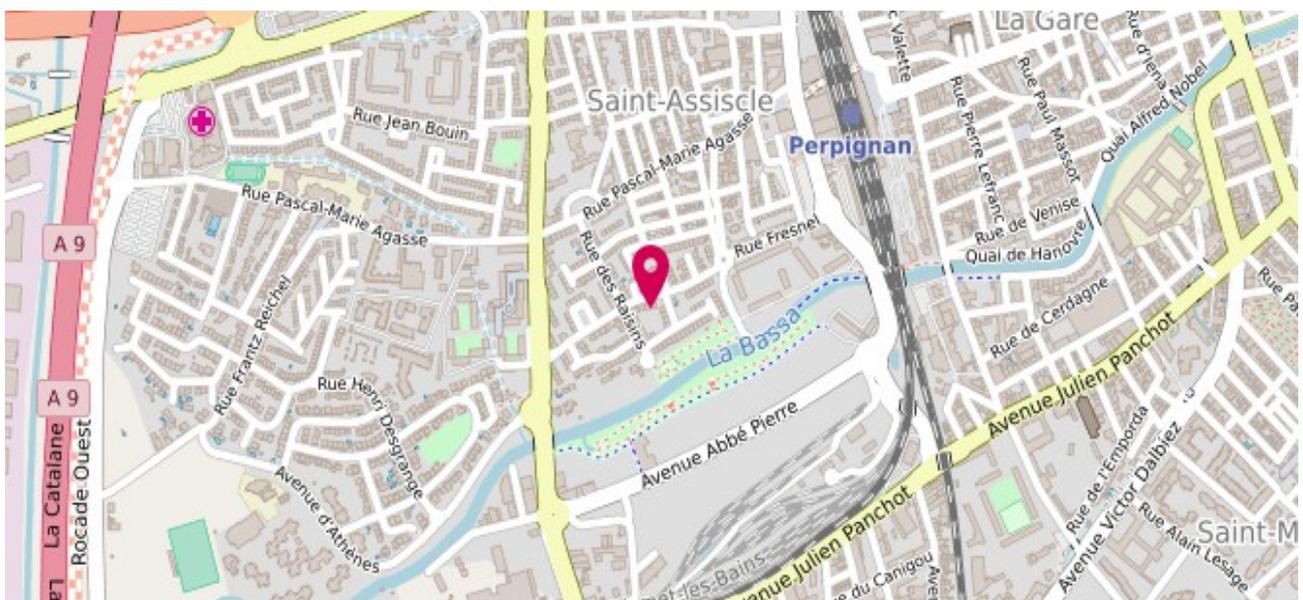
Par son histoire, Perpignan est riche de monuments et de traditions catalanes. La langue historique parlée dans la région est le catalan, elle est encore enseignée dans de nombreuses écoles.

b) Le quartier de Saint Assisclle

Situation géographique

Le quartier Perpignan Saint Assisclle est l'un des 22 quartiers de la commune de Perpignan (66000), il est situé dans le département Pyrénées-Orientales. Il se situe au Sud-Ouest de la ville de Perpignan délimitée par la voie ferrée, l'autoroute A9 et La têt.

Saint-Assisclle est un quartier assez paisible et citadin de Perpignan. Il s'étend sur 0,5 km² et possède de multiples coins de verdure. Au niveau économique, il s'agit d'un quartier dynamique qui dispose d'un nombre important de commerces.





Tissus socio-économique et principales présentes sur la quartier de Saint Assisclle

Les institutions

- Une annexe mairie
- Une halte garderie municipale
- Un groupe scolaire (d'Alembert)
- Un espace adolescent jeunesse (dépendant du centre sociale de Maillolles)
- Deux écoles maternelles (Jean Amade et Condorcet)
- Un collège
- Un gymnase + un stade
- Une gare routière et ferroviaire
- Trois moulins habitat
- Les 3 « F » (gestion des HLM de Saint Assisclle)
- Une clinique

Plusieurs commerces de proximité

- Tabac, boulangerie, alimentation, pharmacie, restaurant, fast-food...
- Centre commerciaux : Lidl, Hyper U
- Nouvelle gare TGV
- Club de mise en forme
- Garagiste, carrossier...

De multiples associations sont implantées dans le quartier

- Comité d'animation Saint-Assisclle
- Club du 3^{ème} âge Les Bleuets
- Club de Sardane Les Puntejaïres
- Les enfants du Lude
- Association Art'aimons
- Chorale Chanson d'Hiver
- Gymnastique Douce Les Aïnés
- Carcharias Boxing
- Gym volontaire Olympe Gym
- Judo athlétique Perpignanais
- Tennis de table – P.R.T.T. / Pétanques St Assisclle
- Football Club St Assisclle / Twirling club / Chindai club
- Perpignan Roussillon Escrime
- ORTERS 66 danse et majorettes
- Mosquée de St Assisclle

Les habitants du quartier St Assisclle sont à proximité de la gare ferroviaire et de la gare routière ce qui leur permet d'accéder aux autres villes du département et de la région. Bien que l'accès au centre-ville soit assez rapide en bus avec une fréquence de passages toutes les 15 minutes, il n'en est pas le cas pour l'accès aux autres lieux importants de l'agglomération de Perpignan notamment à cause des correspondances de bus qui amènent à faire de grands détours.



Les lieux favorisant les échanges

L'annexe mairie de Saint-Assisclle met à disposition sa salle polyvalente à de nombreuses associations du quartier qui proposent diverses activités. C'est un lieu de passage très fréquenté. Les sorties d'écoles constituent également un lieu d'échange important où les parents peuvent se rencontrer. Les différentes grandes surfaces de proximité telles que Hyper U ou Lidl dont l'implantation au cœur du quartier attirent les habitants. La gare est un lieu d'échange par sa passerelle qui relie Saint-Assisclle au centre-ville.

La population

Les quartiers de la gare et de Saint-Assisclle, qui composent le canton 8 de Perpignan, accueillent 12730 habitants (dont environ 7 400 sur Saint-Assisclle). Les retraités représentent près de 26 % de la population. Un quart de la population est employé ou ouvrier (respectivement, 14 et 11 %).

Le quartier prioritaire Saint-Assisclle regroupe 2520 habitants. Il présente les caractéristiques suivantes : Un quartier plutôt « jeune » (25,5% de moins de 18 ans contre 20% sur la Ville), avec une légère surreprésentation des familles nombreuses et une moindre présence de personnes seules. Un secteur « populaire » avec des écarts de revenu important entre certaines parties du quartier. La précarité est plutôt localisée au nord.

(sources : INSEE RFL 2011- CGET, données carroyées 2010)

Le logement

Les logements vacants pèsent 12,8 % de l'ensemble du parc immobilier (22 % sur le centre-ville. 19 % sur St-Jacques/La Réal). 46,6 % des habitants étaient propriétaires de leur logement en 2007. 11 % locataires en HLM (par comparaison, près de 30 % au Vernet), 42,4 % locataires hors HLM (chômage : près de 20 %)

Le nouveau cadre national, proposé par la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, vise à concentrer les moyens sur les territoires les plus en difficulté, à réduire les inégalités territoriales et améliorer les conditions de vie des habitants *(Contrat de ville www.mairie.perpignan.fr)*

Le cadre de vie/habitat

Au total, incluant les nouvelles constructions du site « LOR », 841 logements sont conventionnés sur ce quartier. Les principaux ensembles de logements locatifs sociaux se situent au sud et au nord. Le « niveau » d'équipements est satisfaisant (Établissements scolaires, Petite enfance, Annexe Mairie, équipements sportifs, aire de jeux..)

La structure

L'ALM Les Castors se trouve implanté au cœur du quartier Saint Assisclle. Il accueille les enfants âgés de 30 mois à 6 ans, scolarisés en école maternelle notamment : Jean Amade, Condorcet, d'Alembert. D'autres enfants peuvent provenir d'écoles privées et autres quartiers de la ville.

L'ALM Les Castors appartient à la ville de Perpignan, l'espace et les salles sont sous la responsabilité du directeur. Depuis 2007, la gestion pédagogique, humaine et financière nous est déléguée par le biais d'un marché à bon de commande.

L'accueil de loisirs accueille les enfants tous les mercredis ainsi que durant les vacances scolaires hormis les vacances de décembre.

Les enfants peuvent fréquenter l'accueil de loisirs à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas.

Les horaires d'accueil sont échelonnés afin de prendre en compte le rythme des enfants et de convenir aux familles.



Description de la structure

- adresse de la structure -

ALM Les Castors
Place Léonce Élie de Beaumont
66000 Perpignan
07.63.02.67.36

stephanie.mariaud@leolagrange.org



Horaires d'ouverture	
matin	7h45 à 9h15
midi	11h30 à 12h00
après-midi	13h45 à 14h15
soir	17h00 à 18h15

Tranche d'âge du public accueillis

L'accueil de loisirs maternel Les Castors accueille les enfants âgés de 30 mois à 6 ans, scolarisés en école maternelle.



Compositions des locaux

- Un bureau de direction (où se déroulent les inscriptions et les réservations) + un coin infirmerie
- Une salle d'activités d'environ 50 m²
- Deux salles d'activités d'environ 30 m² (comprenant un coin bibliothèque)
- Une réserve pour le stockage du matériel pédagogique et sportif
- Une cuisine
- Un grand sanitaire avec plusieurs toilettes et robinets + une douche fermée
- Un sanitaire adulte
- Un réfectoire pour la restauration qui se trouve dans la cours
- Une grande cours extérieure

Les dispositifs

La Ville de Perpignan mène depuis plusieurs années une politique éducative volontariste. La municipalité favorise une approche globale de l'éducation. Ainsi les différents acteurs et les différentes structures dialoguent et voient leurs actions éducatives coordonnées et pilotées par le biais du projet éducatif local et d'un Contrat Enfance Jeunesse.

Les différents dispositifs éducatifs de la ville de Perpignan

- PEL
- Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
- Dispositif de réussite éducative
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité

Caractéristiques du public

L'accueil de loisirs maternel « Les Castors » est situé dans le quartier Saint-Assiscle à Perpignan, un quartier populaire et très étendu géographiquement. Il accueille les enfants âgés de 30 mois à 6 ans, scolarisés en école maternelle notamment : Jean Amade, Condorcet, d'Alembert.

Caractéristiques de la tranche d'âge de 3 à 6 ans

Physiologiques	Intellectuelles	Sociales
<ul style="list-style-type: none">• Croissance rapide• Prise de poids• Perte des dents• Développement des sens• Développement du langage et de la pensée	<ul style="list-style-type: none">• Apparition de la pensée symbolique• Acquisition des notions temporelles• Imagination	<ul style="list-style-type: none">• Début de socialisation de « Il/Elle » au prénom• Début du partage• Début des jeux de rôles

Effectif de l'accueil de loisirs par période & type

Type d'accueil	Enfants moins de 6 ans	Total
Mercredis	48	48
Vacances scolaires	64	64



Description des différents temps de la journée

Journée type	
07h45-9h15	Accueil du matin des enfants Coloriage, ludothèque et petits jeux de construction
09h15-9h30	Rangement des salles et passage aux toilettes
09h30-9h45	Appel Temps de partage et d'échange en chanson Présentation des différentes activités
9h45-10h45	Temps d'activités
10h45-11h30	Passage aux toilettes Temps libre (dans la cours si le temps le permet ou dans les différentes salles intérieures)
11h30-12h30	Temps du repas
12h30-12h45	Préparation des différents temps calmes Sieste pour les plus petits et ceux qui le désirent Coin calme pour lire Espace aménagé pour dessiner
13h00-14h00	Temps calme ou sieste réparti sur 3 salles (pause des animateurs à tour de rôle) Accueil et départ des enfants inscrits en demi-journée repas ou en journée sans repas
14h00	Réveil en douceur Rangement des salles Présentation des activités de l'après-midi
14h15-15h30	Temps d'activités
15h30-16h00	Temps libre (dans la cours si le temps le permet ou dans les différentes salles intérieures)
16h00-16h30	Goûter
16h30-16h45	Temps d'échange du soir avec les enfants Évaluation et retour de la journée
16h45-17h00	Rangement
17h00-18h15	Accueil des familles et départs échelonnés des enfants



7h45 – 9h15

Accueil du matin

L'accueil du matin est un temps qui va permettre à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme. Il va retrouver ses copains et les animateurs. Il aura le choix entre plusieurs ateliers calmes et autonomes : lecture, jeux de société, dessin, discussion, ou simplement ne rien faire ...

C'est un moment de transition : l'enfant quitte le "cocon" familial pour une structure collective. Il doit s'approprier un nouveau cadre de vie pour la journée. Nous cherchons à faciliter cette transition, surtout pour les plus jeunes, parce que l'enfant peut venir à l'accueil de loisirs avec son histoire, sa fatigue et ses inquiétudes. Différents éléments que l'équipe pédagogique prendra en compte pour permettre à l'enfant de ne pas participer aux activités ou pour jouer librement, lire ou se reposer.

Individualiser l'accueil c'est aussi pour l'animateur de porter attention au comportement de l'enfant au cours de sa journée pour être en mesure de capter d'éventuels signaux d'une demande d'échanges privilégiés avec l'adulte référent afin d'être en capacité d'accorder du temps.

9h15-9h45

Appel et temps d'échange

Les enfants se rassemblent dans la grande salle pour procéder à l'appel. C'est le démarrage de la journée. Elle commence par un moment d'échange et de chansons. Ensuite chaque animateur propose son activité.

9h45-10h45

Temps d'activité

Le projet pédagogique est principalement centré sur la valorisation, l'écoute, les besoins et le respect du rythme des enfants selon les tranches d'âges. C'est à partir de ces valeurs, que le planning d'activités est élaboré avant chaque cycle par l'équipe d'animation en cohérence avec le P.E.L.

Le planning des activités par cycle ou par vacances est affiché de façon visible, afin de donner la possibilité à chaque enfant et parent de prendre connaissance du programme quotidien.

L'enfant apprécie d'être consulté dans le choix de l'activité et/ou être associé dans sa préparation. Dans notre fonctionnement, l'équipe d'animation souhaite laisser la liberté à l'enfant de participer ou non aux activités. De cette façon, cela permet à l'enfant d'être acteur de sa journée et de choisir son activité pour être en mesure de co-construire et d'accompagner dans ses choix. Cette démarche lui donne la possibilité d'anticiper et de bien préparer sa journée.

La curiosité et l'enthousiasme sont caractéristiques des enfants de 3 à 6 ans. Pour nourrir cette soif de découvertes, l'équipe d'animation proposera des activités différentes natures (ludiques, sportives, créatives, expressives, culturelles...). Afin de proposer de nouvelles thématiques et amener les enfants à découvrir leurs goûts, leur appétence pour tel ou tel type d'activité. Ces activités se déroulent généralement par petit groupe. Nous attachons une réelle importance à dissocier ce temps d'activités des temps d'accueil où les enfants peuvent vivre des activités informelles.

L'accueil de loisirs est un espace de découvertes et d'expériences qui permettra ainsi à l'enfant d'exprimer son identité en découvrant ce qu'il aime et ce qu'il aime moins, ce dans quoi il est à l'aise et là où il sort de sa zone de confort.



10h45-11h30

Temps libre

Le temps libre est un temps d'animation qui permet aux enfants de se construire avec ses pairs et faire ses propres expériences. Les enfants ont besoin de souffler et de se défouler. Ils ont également besoin de se construire, d'échanger, d'être seuls ou en groupes sans l'animateur mais sous sa vigilance non loin.

Passage aux toilettes et lavage des mains

Moment important, où l'animateur va accompagner et éduquer l'enfant sur l'importance de l'hygiène

11h30-12h30

Le temps du repas

Les enfants se retrouvent entre eux pour partager le temps du repas. C'est un temps éducatif particulier, caractérisé par de l'échange entre enfant et adulte. C'est aussi un moment convivial où l'on apprend une multitude de choses. On apprend à goûter les nouveaux aliments. On apprend à être autonome. L'équipe d'animation doit observer les difficultés de chacun pour venir le soutenir. Chacun est invité à goûter. Les enfants, selon leur âge, peuvent participer à débarrasser leur assiette et leurs couverts. Le temps du repas est aussi un moment d'éducation à la santé (soin et hygiène, prise de conscience de l'intérêt de manger équilibré, d'éducation au partage, etc...). Le temps du repas doit être un moment de détente pour les enfants.

Modalités de restauration

Nous proposons deux types de menus : menu classique ou menu végétarien. Chaque menu respecte l'apport protéinique journalier. Les allergies alimentaires sont précisées par les parents et nous faisons le nécessaire pour répondre aux diverses contraintes repérées.

Organisation de la cantine :

L'organisation de la cantine se déroule sous la forme d'un service à table. Ce sont les animateurs qui servent le repas. Les enfants sont mélangés dans les ages, ce qui va permettre une plus facile accessibilité à l'autonomie.

12h30-12h45

Temps d'installation des enfants dans les différents salles de repos.

13h00-14h00

Temps de repos et sieste

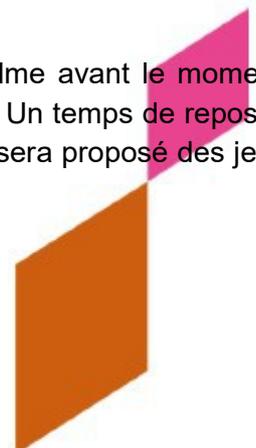
Le temps après la cantine va permettre à l'enfant de digérer et de retourner au calme avant le moment de repos. Préparation de la salle pour la sieste (pour les plus petits) et des autres salles. Un temps de repos n'est pas forcément un temps libre. C'est un temps animé et encadré par un animateur où sera proposé des jeux de société, atelier de dessin et de lecture...

13h45- 14h15

Temps d'accueil de l'après-midi pour les enfants en demi-journée

14h00

Réveil en douceur. Rangement des salles. Présentation des activités de l'après-midi





14h15-15h30

Temps d'activité

Les groupes se reconstituent en fonction des choix d'activités. En général, les activités de l'après-midi sont consacrées aux divers projets (artistiques, d'expression, scientifique...)

16h00-16h15

Temps libre

Dans la cours si le temps le permet ou réparti dans les différentes salles

16h15-16h30

Temps du goûter

Moment de partage autour d'un goûter commun

16h45

Retour et bilan de la journée par groupe

L'évaluation est une démarche qui s'anime dans une relation bienveillante à l'enfant. Exprimer un avis n'est pas pour l'enfant une compétence innée, mais mobilise un ensemble de compétences et une relation de confiance que l'équipe pédagogique devra être amenée à construire avec lui. Pouvoir évaluer un projet, une action, une méthode c'est aussi se demander si elle a eu un effet positif sur le développement de l'enfant. De ce fait, ce temps va permettre aux animateurs d'adapter et de proposer des projets suivant les besoins et les attentes.

17h00-18h15

Accueil du soir

Moment d'échange et de retour avec les familles. Nous essayons de communiquer au maximum avec les familles, c'est un moment privilégié entre enfants, parents et animateurs. Nous nous efforçons d'être le plus disponible. Plus l'enfant grandit, moins les familles entrent et évoluent dans la structure, il gagne en autonomie, néanmoins les familles ont besoin d'être rassurées. Il est donc nécessaire de les impliquer et de les informer. L'équipe pédagogique se doit d'aller vers les parents pour la création et la continuité du lien.





ENFANTS DE 3 à 6 ans

besoins, intérêts et activités possibles

BESOINS & INTÉRÊTS	ACTIVITÉS POSSIBLES
<p style="text-align: center;">Besoins physiologiques (alimentations, sommeil et mouvement)</p> <p style="text-align: center;">Besoins d'affection, de sécurité et de Communication</p> <p style="text-align: center;">Identification aux parents du même sexe</p> <p style="text-align: center;">Prise de conscience de son corps et de sa personne</p> <p style="text-align: center;">Exploration du milieu, besoin d'expérience et de manipulation</p> <p style="text-align: center;">Curiosité du sexe opposé</p> <p style="text-align: center;">Instabilité et variation des intérêts</p>	<p style="text-align: center;">Comptines, chants, contes et marionnettes</p> <p style="text-align: center;">Activités créatives et de bricolage</p> <p style="text-align: center;">Activités manuelles autour de la sensorialité (pâte à sel, pâte à modeler, peinture avec les doigts...)</p> <p style="text-align: center;">Activités sportives (jeux de ballon, de coopération, de poursuite, parcours, relais, défis, courses...)</p> <p style="text-align: center;">Ateliers de cuisine</p> <p style="text-align: center;">Jeux d'imagination (jouer à la marchande, à la poupée, à la maîtresse, au pompier, au docteur...)</p>

Les grandes étapes du développement de l'enfant de 3 à 6 ans

3 ans	
<p>L'enfant commence à grandir et à prendre conscience qu'il n'est pas tout seul. Il va ainsi petit à petit jouer avec ses pairs et progresser au niveau du langage, de la motricité globale (grimper, courir, glisser, etc.) et fine (par exemple l'apparition - dans ses dessins - du bonhomme)</p>	
Sur le plan psychomoteur	<p>Il peut commencer à apprendre à faire du vélo, il sait descendre les escaliers, lancer, et couper avec une paire de ciseaux en suivant une ligne.</p>
Sur le plan social	<p>Il comprend les règles, les limites et les interdits si on les lui explique. Il commence à savoir exprimer les émotions de base (joie, colère, tristesse, peur, dégoût, surprise) et il aime se donner en spectacle !</p>
Du point de vue intellectuel et du langage	<p>Ses dessins deviennent plus précis, il sait reconnaître son prénom en lettres capitales et repérer les différents moments de la journée (matin, midi, après-midi, soir et nuit). Il est capable de dire son âge et il a mémorisé des comptines. Il connaît au moins 15 verbes d'action (manger, dormir, boire, etc.) et il utilise les pronoms personnels (je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles). Il faut être particulièrement vigilant quant au vocabulaire que l'on utilise au quotidien : il répète les gros mots et s'en amuse !</p>



4 ans

Les progrès dans tous les domaines sont conséquents (langage, motricité, attention, etc.)

Sur le plan psychomoteur	Il peut commencer à apprendre à faire du vélo, il sait descendre les escaliers, lancer, et couper avec une paire de ciseaux en suivant une ligne.
Sur le plan social	Il comprend les règles, les limites et les interdits si on les lui explique. Il commence à savoir exprimer les émotions de base (joie, colère, tristesse, peur, dégoût, surprise) et il aime se donner en spectacle !
Du point de vue intellectuel et du langage	Ses dessins deviennent plus précis, il sait reconnaître son prénom en lettres capitales et repérer les différents moments de la journée (matin, midi, après-midi, soir et nuit). Il est capable de dire son âge et il a mémorisé des comptines. Il connaît au moins 15 verbes d'action (manger, dormir, boire, etc.) et il utilise les pronoms personnels (je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles). Il faut être particulièrement vigilant quant au vocabulaire que l'on utilise au quotidien : il répète les gros mots et s'en amuse !

5/6 ans

L'enfant comprend qu'il est un individu à part entière et qu'il fait partie d'une famille et d'une société
Il apprend à communiquer et à se faire respecter

Sur le plan psychomoteur	Il colorie sans dépasser les contours, il sait découper en suivant des tracés variés, il distingue sa gauche et sa droite et il sait sauter à cloche-pied ou à pieds-joints.
Sur le plan social	Il devient moins égocentrique et s'ouvre vers l'extérieur. Il joue avec des camarades du même sexe (fille avec fille, garçon avec garçon) et les imite. Il apprend à communiquer en expliquant et en justifiant par des phrases construites.
Du point de vue intellectuel et du langage	Il connaît les jours de la semaine, il compte au moins jusqu'à 10 et sait décrire une image. Il parle avec plus de 3000 mots et il en comprend plus de 10000. Il définit les objets par leur usage (par exemple, un téléphone pour téléphoner) et il fait des erreurs de conjugaison ("il a pleuvu !").

N'oublions pas que chaque enfant est unique et évolue à son rythme. Le jeu est la meilleure source d'apprentissage, et également les échanges avec ses pairs.





Les objectifs éducatifs

Projet éducatif de la ville de Perpignan

La politique éducative de la Ville de Perpignan et de l'ensemble de ses partenaires est contractualisée par le Projet Éducatif Local. Il engage les partenaires à construire une politique éducative concertée et à y affecter les moyens nécessaires à sa mise en œuvre. Il s'étend sur l'ensemble du territoire de la ville en direction des enfants et des jeunes de 0 à 18 ans. Afin de développer une plus grande proximité des coordonnateurs du PEL entre les acteurs et les besoins du terrain.

Le Projet Éducatif local a pour mission d'œuvrer afin que tous les enfants et les jeunes se construisent et s'épanouissent dans le cadre de valeurs citoyennes. Les acteurs éducatifs s'engagent à considérer l'enfant dans sa globalité et à agir en complémentarité avec la famille, l'école, les structures et associations (culturelles, sportives...), les intervenants sur l'ensemble des temps de vie de l'enfant.

La Ville de Perpignan a depuis de nombreuses années, la volonté de participer au développement dynamique d'un projet éducatif concerté pour renforcer la réussite scolaire, l'intégration et l'épanouissement de tous les jeunes perpignanais. En effet, si l'école a pour mission première la démocratisation de l'accès aux savoirs et la formation initiale de tous les jeunes citoyens, elle ne peut, seule, atteindre ces objectifs. C'est pourquoi la politique éducative conduite à l'échelle de la ville s'attache à mettre en cohérence l'action de l'ensemble des coéducateurs (enseignants, parents, animateurs, intervenants associatifs, Ats...) au sein d'un projet éducatif local (PEL) partenarial.

L'éducation est ici considérée dans une acception globale, c'est-à-dire constituée par "l'ensemble des influences d'origine et de nature diverses qui s'exercent volontairement ou non sur l'individu, ou que l'individu exerce sur son environnement et qui, en se conjuguant, contribuent au développement de la personne". L'enjeu du PEL est donc de construire un engagement commun fondé sur des valeurs partagées (égalité, solidarité, laïcité), fondatrices de l'action éducative publique, consciente, volontaire et finalisée.

Il mobilise, à cette fin l'ensemble des acteurs institutionnels (État, collectivités territoriales, CAF, Fasild), associatifs (d'éducation populaire, d'accompagnement à la scolarité, de parents d'élèves) et des acteurs privés dans des domaines aussi divers que le loisir, l'accompagnement à la scolarité, les activités artistiques, culturelles et scientifiques ou les actions de soutien à la fonction parentale sur les différents temps de vie de l'enfant.

Le PEL propose une politique globale à l'échelle de la commune pour les enfants âgés de 0 à 16 ans. Les orientations générales définies dans le cadre du PEL devront être déclinées et adaptées à l'échelle des lieux de vie des habitants (quartiers) et des zones d'intervention des professionnels. Un groupe de représentants de l'ensemble des acteurs s'est réuni pour élaborer ce document. Il constitue un outil de référence pour une meilleure compréhension de la démarche du PEL. Il propose un cadre qui favorisera, nous le souhaitons, le dialogue entre professionnels et avec les familles.



Les partenaires et la Ville se sont donnés des priorités pour une meilleure continuité de l'action en s'appuyant sur le partenariat éducatif :

- Diversifier les modalités d'accueil et de participation des familles aux actions éducatives
- Expérimenter des parcours éducatifs cohérents sur les différents temps scolaires, péri-scolaires, extra-scolaires sur l'année. Un parcours éducatif désigne la mise en place d'activités et de conditions d'accueil permettant d'accompagner l'enfant dans son développement par : Une possibilité d'apprentissage progressif sur une même activité

Des objectifs, des priorités pour l'enfant et sa famille Le Projet Éducatif Local s'appuie sur cinq objectifs partagés

- 1. Privilégier le bien-être** de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le mettent en confiance, le valorisent.
- 2. Accompagner chaque enfant** dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.
- 3. Participer à la construction** d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, conseil d'enfant, élection, élaboration collective de projets...)
- 4. Développer les complémentarités éducatives**, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.
- 5. Développer les compétences transversales** de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable.

Une possibilité de développer et de valoriser des connaissances et des compétences sur une thématique d'activité pendant une année dans le cadre des différents temps/lieux d'accueil. Une organisation entre les différents lieux d'accueil sur un même territoire de vie de l'enfant, lui permettant de bénéficier d'un accompagnement éducatif cohérent tout au long de son développement. Une articulation entre les différents lieux d'accueil de l'enfant à tous les âges.

Le Projet Éducatif Local de la ville de Perpignan constitue un programme d'actions éducatives qui repose sur des valeurs fortes :

- Lutte contre les inégalités
- Accès à la culture
- Apprentissages aux différents sports

Autant d'éléments qui permettent à l'enfant de prendre confiance en lui, de trouver sa place parmi les autres, de prendre goût à l'effort et à l'apprentissage.





Projet éducatif de Léo Lagrange

Pour comprendre et changer le monde

L'éducation populaire: une ambition universelle

Les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (*Extrait du livret L'Enfance et la construction de l'esprit critique - Projet éducatif Léo Lagrange pour nos accueils de loisirs périscolaires et extra-scolaires*)

La philosophie de l'éducation populaire prône le partage, la solidarité et la mutualisation, conditions du «faire et du vivre ensemble». l'action éducative de Léo Lagrange est aussi innovante que nécessaire pour tous !elle est proposée à tous les âges de la vie et permet d'aborder les relations intergénérationnelles et interculturelles de façon globale pour toujours mieux vivre ensemble. Il est indispensable de prendre en compte, dans nos pratiques éducatives, le malaise que suscite l'incompréhension du monde. C'est pour cela que notre mission est de libérer la réflexion et la parole en favorisant la confrontation des points de vue sur le monde que chacun porte en soi. C'est pour cela que nous aidons à découvrir l'origine des tensions que nous vivons en nous et avec les autres. rendre le monde intelligible, c'est :

- Éveiller les consciences et donner à chacun l'accès à la connaissance objective
- Apprendre qu'il existe toujours une réponse humaniste aux questions et aux inquiétudes que suscite la vie en société
- Valoriser la curiosité, sans laquelle il n'y aurait ni savoir, ni intelligence
- Permettre d'abolir les différences en les expliquant, d'enrichir les échanges, d'exalter l'imagination
- Tempérer les prétentieux et faire parler les timides
- Savoir distinguer la connaissance et la croyance et accepter la primat de cette dernière

La défense des 6 valeurs fondamentales

- L'égalité
- La liberté
- La fraternité
- La participation de tous
- La justice sociale
- La laïcité

L'expérience de toutes les mixités

- Sociale
- Culturelle
- Générationnelle
- Mixité des genres

Ainsi, quels que soient les âges de la vie, nous disposons de quatre leviers d'action majeurs pour toujours plus de citoyenneté :

- Prendre le temps de grandir pour mieux s'émanciper
- Développer des capacités à penser le monde
- Avoir le droit de s'éduquer et de se former tout au long de la vie
- Avoir le droit d'être accompagné dans ses projets individuels et collectifs





L'éducation populaire est, plus que jamais, un moyen indispensable au bon fonctionnement des sociétés modernes. Reconnue par ses outils et méthodes d'apprentissage, elle permet à chacun grâce aux autres, d'acquérir sa propre autonomie, hors de tout esprit de compétition

Développer l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et par dessus tout, l'intérêt pour les autres, est le défi des équipes Léo Lagrange.

Avec ce projet éducatif, nous nous imposons un ensemble d'obligations choisies qui nous permettent à la fois d'examiner l'évolution de la société et les besoins qu'elle exprime. Plus encore, il nous permet de soutenir la population avec des approches adaptées à chacun de nos publics.

L'enfant dans sa singularité

Afin que chaque enfant puisse concevoir et confronter ses premières idées nous proposons une diversité d'expériences. Que ce soit par le jeu, la discussion, l'imaginaire, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès aux savoirs, les 3-11 ans doivent avoir la possibilité de trouver des activités de qualité répondant à leurs envies de découvertes. Pour atteindre cet objectif, nous allons devoir ensemble adapter le rythme et le programme des activités aux besoins de chaque enfant.

Notre défi éducatif quotidien est de l'accompagner à grandir dans le respect et l'accueil de ses émotions. Pour cela nous posons un cadre sécurisant et aménageons des espaces adaptés. Nous nous engageons à reconnaître et respecter chaque enfant quelle que soit sa singularité, tout en valorisant ses propres capacités. Nous faisons de l'inclusion une priorité dans nos accueils de loisirs.

L'enfant acteur

Nous nous engageons à placer l'enfant au cœur de l'accueil de loisirs. Pour cela nous l'invitons à être force de propositions autant sur le choix de ses activités que sur le fonctionnement de son accueil de loisirs. Nous incitons l'enfant à participer à la vie collective, nous veillons à lui donner des responsabilités et à ce qu'il puisse développer son autonomie tout en favorisant la coopération et l'ouverture au monde. Nous accompagnons l'enfant dans son développement, au sein d'un groupe, en lui offrant la possibilité de se tromper, de recommencer et d'essayer de nouvelles activités.

L'enfant a également besoin d'avoir des temps libres. Le droit de choisir de « ne rien faire », c'est le laisser apprendre à rêver, observer, s'ennuyer... ce qui est aussi une source d'épanouissement.

Une équipe engagée et impliquée

Nous avons choisi une profession passionnante, à forte utilité sociale et humaine, porteuse des valeurs de l'éducation populaire. Responsabilité, esprit d'équipe et engagement sont les mots que nous citons spontanément pour en parler. Nos actions s'inscrivent dans un rôle de coéducation et se construisent à partir de notre projet éducatif. Dans chaque action mise en place, nous allons nous demander quels sont les intérêts éducatifs. Nous sommes impliqué.e.s dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique ainsi que dans la création des projets d'animation. Notre dynamisme et nos compétences participent à notre engagement. Nous nous efforçons donc à adopter une posture professionnelle, bienveillante et exemplaire avec les enfants que nous accompagnons au quotidien.



La place des familles

Nous reconnaissons les parents comme premiers éducateurs. Nous invitons toutes les familles à participer à la vie de nos structures afin qu'elles soient aussi impliquées dans les loisirs de leurs enfants. Nous favorisons le processus de coéducation dans lequel l'accueil de l'enfant passe par la construction d'une confiance réciproque. Les relations sont en effet fondées sur l'écoute, le respect mutuel, la confidentialité et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion. Nous sommes sensibles aux difficultés des enfants mais également des parents.

Nos accueils disposent de lieux d'activités différenciés et d'espaces d'affichages permettant la communication et la compréhension des objectifs et du fonctionnement de l'accueil. Nous avons à cœur de tout mettre en œuvre pour favoriser la rencontre et les échanges.

Un accueil qui s'inscrit dans un territoire

Qu'il soit rural ou urbain, communal ou intercommunal, associé à l'école ou au quartier, l'accueil doit s'appuyer sur son environnement : culturel, naturel, associatif, local...

Nous engageons un travail de partenariat avec les acteur.rice.s du territoire et les professionnel.le.s de l'animation dans le cadre de la politique enfance du territoire. Nous devons ainsi être ouvert.e.s et réceptif.ve.s à ce qui entoure notre accueil pour saisir toutes les opportunités et permettre à l'enfant de découvrir son territoire.

En tant que co-éducateur.rice.s, nous contribuons à une réflexion et agissons au quotidien avec les différents acteur.rice.s locaux (associations, collectivités, intervenant.e.s, partenaires...). Les actions proposées, au plus près des réalités du territoire, répondent ainsi à des attentes partagées.

Les structures de loisirs, objets du présent marché, devront donc s'inscrire au sein du Plan Mercredi de la Ville de Perpignan, mais aussi du Projet Éducatif Local (PEL) et du Projet Éducatif de Territoire (PEDT). Les prestataires s'engagent ainsi, à suivre les axes éducatifs portés par la Ville en intégrant leurs propres finalités éducatives.

Nos objectifs et nos axes éducatifs

- Rendre les jeunes et les adolescents acteurs de leurs projets
- Favoriser la mixité sociale et s'unir autour de la notion de partage
- Sensibiliser au respect de l'environnement
- Éveiller les consciences et donner à chacun l'accès à la connaissance objective (construction de l'esprit critique)

Le tableau ci-dessous détaille notre méthode de déclinaison du Projet Éducatif

Notre projet pédagogique s'appuie ainsi sur le projet de la Fédération Léo Lagrange, tout en faisant du lien avec le P.E.D.T. Nous ferons la distinction entre les objectifs à atteindre pour l'adulte responsable : qui relève des missions, du rôle et de l'attitude de l'animateur et les objectifs pédagogiques vis-à-vis du public.





- Projet éducatif -

Objectifs généraux	Objectifs intermédiaires	Objectifs opérationnels
Éducation à la citoyenneté	- Sensibiliser à l'acceptation de l'autre	- L'animateur encourage les attitudes d'ouverture aux autres (théâtre forum, ciné débat, participation aux droits de l'enfant)
Accès à la culture	- Découvrir différents arts et activités artistiques	- Proposer un panel culturel varié (théâtre, cinéma, musées ...)
Éducation au développement durable	Permettre aux enfants de comprendre leur environnement	- L'enfant participe aux actions mises en place (bricolage avec matériaux recyclés, jardinage...)
Patrimoine	- Éveiller l'envie et la curiosité - Permettre à l'enfant d'enrichir son champ de connaissance et d'activités	- L'enfant sera amené à découvrir son environnement et découvrir le patrimoine catalan
Accès aux loisirs	- Favoriser l'accès aux activités sportives	- Favoriser la pratique des activités physiques et sportives - Faciliter les échanges, les expériences et les rencontres - Développer l'esprit d'équipe, de stratégie et de fairplay - Favoriser l'entraide
Mettre l'enfant au cœur de ses loisirs	- Mise en place un projet d'enfants - Proposer des projets variés	- L'animateur et le groupe d'enfant co-construisent un projet - L'enfant choisit ses activités
Garantir la sécurité physique, morale et affective	- Être dans une démarche de pédagogie positive et de communication non violente - Respecter le rythme de l'enfant - Sensibiliser à l'acceptation de l'autre	- L'animateur, par son comportement transmet les valeurs de respect et de tolérance - L'animateur adapte l'activité et ses demandes à l'état de fatigue et d'énerverment de l'enfant - L'animateur encourage les attitudes d'ouvertures aux autres (théâtre forum, ciné débat)
Développer les capacités de l'enfant	- Proposer des projets permettant un apprentissage	- Les projets permettent une évolution intellectuelle et physique (motricité)
Favoriser l'autonomie	- Responsabiliser les enfants - Encourager à faire seul	- Responsabiliser les enfants - Encourager à faire seul
Éveiller les consciences	- Proposer des temps de paroles, des débats	- L'enfant participe à des forums de parole et prennent des décisions en commun



LEO LAGRANGE partenaire de tous les ages de la vie



La petite enfance « pour des politiques porteuses d'avenir »

La question centrale du vivre-ensemble nous amène à avoir un point de vue sur la petite enfance.

La Fédération et ses équipes ont l'ambition de créer des temps et des espaces d'accueil qui soient synonyme de lieux de vie, de partage, de solidarité et de proximité. C'est pourquoi Léo Lagrange s'attache à soutenir les parents dans leur rôle d'éducateurs !

Notre Fédération a pour objectifs :

- de favoriser sa motricité, ses sens
- d'écouter ses émotions
- de respecter son sommeil
- de lui donner le droit de jouer
- de lui faire découvrir les arts

C'est dans la joie et en écoutant ses besoins que les équipes développent des actions éducatives synonymes de BIENTRAITANCE !

L'enfance « la construction de l'esprit critique »

Les enfants adressent bien souvent des questions à leurs entourages, proches ou lointains. Cette aptitude au jugement est d'ailleurs pleinement reconnue par la Convention internationale des droits de l'enfant : « Les États parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement, le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité ». Art. 12.

Notre Fédération a pour objectifs :

- de les respecter en tant que petits citoyens en herbe
- de ne pas les occuper juste pour avoir la paix
- de leur permettre de découvrir le monde en jouant
- de leur faire découvrir les règles du vivre ensemble à travers le sport
- de leur permettre de s'exprimer par des activités artistiques

C'est en jouant que les équipes Léo Lagrange accompagnent les enfants. C'est pourquoi elles proposent à ces publics de nombreux jeux pour leur permettre de grandir pleinement avec les autres.

Un mot qualifie notre approche éducative : LA JOIE



Nos intentions pédagogiques

L'ALSH Les Castors propose un service qui assure dans son fonctionnement tous les éléments de la sécurité physique, matérielle et affective. Ainsi que des activités afin que les enfants profitent du temps et des espaces pour vivre des activités adaptées à leur âge et se positionner comme acteurs de leurs temps de loisirs. Notre rôle principal est d'être à l'écoute des enfants, s'efforcer de maintenir leur plaisir comme constante quel que soit le moment de la journée ou de l'activité menée.

Il faut parfois aider l'enfant à trouver son plaisir, ne serait-ce parce qu'il ne connaît pas l'activité. Quelle que soit la raison de son manque d'enthousiasme, l'attitude de l'animateur reste déterminante. Il doit savoir écouter pour comprendre puis réagir astucieusement en motivant et valorisant l'enfant. C'est pourquoi l'animateur doit être attentif et à l'écoute afin d'introduire la notion de jeu dans la vie quotidienne.

Les moyens

- Alternier les activités physiques et calmes ainsi que les moments en grand groupe et petit groupe
- Permettre les activités individuelles autant que la pratique collective
- Cultiver le droit de ne rien faire
- Faire des groupes respectant la réalité d'une tranche d'âge (on pourra par contre décider de mélanger les enfants pour des activités définies, par choix pédagogique, au service d'un ou plusieurs objectifs)
- Être vigilant sur les signes de fatigue (énervement, sommeil, perte de capacités, etc..)
- Rendre les enfants acteurs de leurs loisirs

Nous avons comme objectif d'aider les enfants à se construire une citoyenneté active. Nous pensons en effet que l'apprentissage de la citoyenneté passe par le « faire ensemble », et la possibilité de coopérer autour d'un projet ou chacun peut trouver sa place.

Notre démarche pédagogique

Notre démarche pédagogique est basée sur la transmission des savoirs et le partage des connaissances au service de l'enfant. Nous mettons en avant les compétences personnelles de chacun (que ça soit avec les enfants ou les adultes) au service des autres.

Les intentions pédagogiques sont principalement orientées sur deux points

- La transmission des valeurs et des savoirs
- La valorisation individuelle et collective

L'ALSH est un lieu d'accueil éducatif et pédagogiques qui doit permettre à l'enfant de vivre en groupe. La vie en collectivité passe avant tout par le respect des règles de vie communes, le partage, l'écoute des autres, l'acceptation des différences de chacun. Ces règles permettent aussi d'établir un cadre et de donner des repères aux enfants sur leurs droits et leurs devoirs.



Les règles peuvent être amenées à évoluer au cours du séjour notamment sur les moments de concertation entre enfants et animateurs. Certaines sont négociables et d'autres non. Un environnement bienveillant fournit des repères précis et sécurisants dans lequel l'enfant aura envie d'aller explorer en liberté. Les interactions bienveillantes, de soutien, d'encouragements lui donneront confiance en lui et lui ouvriront les portes de l'apprentissage et de la découverte.

Nous essayons au maximum de proposer des activités de qualité afin que chaque enfant prenne du plaisir, que cela soit dans les activités physiques ou artistiques afin de permettre à l'enfant de s'épanouir et l'amener à l'autonomie, le rendre acteur de sa pensée et de ses choix. Démontrer ainsi que l'apprentissage peut se faire d'une façon ludique et que les activités ne sont pas une fin en soi mais un support éducatif. Pour s'assurer du bon déroulement des séances d'activités, il est primordial que l'environnement dans lequel l'enfant va évoluer soit au maximum sécurisé, que cela soit physique ou affectif.

Présentations des grands axes

Intentions éducatives	Objectifs pédagogiques	Objectifs opérationnelles	Les moyens
Permettre à l'enfant de se réaliser à son rythme	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'épanouissement et le développement personnels et au sein d'un groupe - Développer son autonomie et sa liberté de choix en le rendant acteur de ses loisirs - Respecter les rythmes individuels 	<ul style="list-style-type: none"> - Regrouper les enfants par tranche d'intérêt pour les activités - Donner de l'autonomie et une liberté de choix de ses activités - Prendre en compte le rythme de chacun en s'adaptant à chaque enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des activités diversifiées en autonomie (coin lecture, jeux de société, dessins, ateliers manuels) - Mettre en place des forums de discussions et d'échange avec les enfants - Mettre à disposition des enfants une boîte à idées - Lui laisser la possibilité de ne rien faire
Assurer la sécurité physique et affective	<ul style="list-style-type: none"> - Donner des repères clairs et instaurer des règles de vie - Permettre aux enfants d'avoir une attitude responsable 	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter et appliquer le règlement intérieur de vie en collectivité - Proposer des temps de discussions entre enfants et animateurs - Faire prendre conscience aux enfants du respect d'autrui et de son environnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Explication des règles avec les animateurs. Le négociable et le non négociable. Ces règles ne sont pas immuables, elles peuvent évoluer au fil de l'année - Instaurer des temps d'échange et d'écoute (temps formels ou informels) - L'animateur doit connaître l'environnement et donner l'exemple (tenue, attitudes, langage...) - L'animateur est le référent garant de la sécurité et il doit être maître de ses activités



<p>Favoriser la socialisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre à l'enfant de trouver sa place - Apprendre à vivre en groupe et à respecter autrui 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'esprit de groupe et la mixité - Intégrer l'enfant dans des tâches courantes - Développer son esprit d'entraide et de partage à travers des activités communes - Favoriser une démarche de projet où les enfants sont parties prenantes afin de les rendre acteurs de leurs loisirs et de leur permettre de prendre place dans leur environnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des activités mixtes et des rencontres entre les différents groupes sur certaines activités (grands jeux) - Faire participer les enfants à l'installation, au rangement, à la mise en place des tables à la cantine... - Valoriser l'enfant, le mettre en confiance dans les activités - Retour et évaluation sur les activités mises en place - Proposer des activités
<p>Privilégier la découverte et l'expérimentation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux enfants de découvrir et pratiquer des activités nouvelles répondant à leurs besoins en favorisant l'aventure collective et l'épanouissement individuel - Privilégier l'activité comme facteur de développement et de découverte 	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre à l'enfant de s'ouvrir sur l'extérieur, se développer, se dépasser et s'épanouir au sein d'un groupe - Sensibiliser et accompagner les animateurs dans la conception de projets d'activités - Favoriser l'accès à des recherches et aux temps de préparation afin que les animateurs proposent des animations réfléchis et de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> - Les animateurs doivent être maîtres des activités qu'ils proposent (activités préparées, réfléchies, maîtrisées et sensibilisation des enfants au préalable) - Équipe d'animation formée à la méthodologie de projet
<p>Privilégier l'espace de jeu</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'initiative des enfants dans le choix de leurs jeux afin de ne pas entraver l'enfant dans sa faculté à prendre des initiatives 	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre à l'enfant de pratiquer une activité choisie - Aménager les salles comme un espace de jeu perceptible par les enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre accessible les jeux disponibles et autorisés sur les temps d'accueil et temps libres - Présence, disponibilité et intervention d'animateurs pour veiller au bon déroulement sur tous les temps



Les projets d'activités

Tout le long de l'année et à chaque période de vacances, l'ALSH Les Castors développe plusieurs actions en cohérence et dans la continuité avec le projet pédagogique, le projet éducatif de la mairie de Perpignan et de Léo Lagrange.

Les projets phares

L'expression corporelle sous toutes ses formes

Des ateliers d'expressions seront proposés sous forme de petits jeux de contact ou de manipulation, danses du monde, initiation capoeira...

L'activité corporelle tient une place essentielle dans le développement du jeune enfant. En effet, elle va l'aider à structurer sa personnalité grâce aux acquis sensoriels et moteurs, aux émotions; à entrer en relation avec les autres et à découvrir son environnement. Il est important de reconnaître que l'enfant qui s'éveille et grandit développe conjointement son psychisme et sa motricité dans une interaction constante.

Notre projet pédagogique amorcera donc une réelle réflexion autour du corps, de son image, de ses possibilités, de son langage en tenant compte des besoins moteurs de l'enfant.

Objectifs pédagogiques :

- Aider l'enfant à élaborer son schéma corporel en l'aidant à construire une image mentale de lui-même
- Aider l'enfant à maîtriser son corps (motricité fine, coordination, équilibre, ...)
- Apprivoiser l'espace et situer son corps
- Développer la personnalité de l'enfant (l'estime de soi, la confiance,...)
- Participer à sa socialisation par le biais d'échanges, de règles à respecter, de communication et de jeu avec l'autre
- Valoriser la créativité et la liberté de mouvement et d'expression

La découverte des ARTS

L'initiation aux différents arts est aussi importante que n'importe quelle autre activité. Il est primordiale pour l'enfant de montrer, de donner à voir des images, des reproductions, d'aller au musée, de regarder vraiment, de s'étonner, de s'émerveiller et de rêver...

Le rôle de l'animateur est de laisser le temps aux enfants de développer la curiosité, de provoquer l'imaginaire, de surprendre et même de déranger.

On ne crée pas à partir de rien. Aucun artiste ne l'a fait : Ils s'inspirent d'abord et souvent d'autres artistes. Pour les enfants, il faut nourrir l'imaginaire à partir du vécu, des expériences et bien sûr, des nombreuses images vues et engrangées.



Objectifs pédagogiques :

- Initiation aux différents formes d'art et découverte d'artistes nationaux ou internationaux
- Découverte des couleurs et des différentes matières
- Développement de la motricité fine au travers d'activités manuelles telles que la peinture, le collage ou découpage
- Découverte des couleurs et des différentes matières
- Nourrir l'imaginaire
- Valoriser la créativité et l'expression

Chaque période de vacances et les mercredis sont ponctués de thèmes tel qu'Halloween, Noël, Carnaval ou encore Pâques. Des thèmes tel que les Droits de l'Enfant, Manger/Bouger, les Contes Gourmands ou d'autres encore proposés par le biais des actions transversales du service enfance de la Mairie seront abordés. D'autres thématiques liées à la faune, la flore, la culture, les traditions sont également développées.

Projets proposés par la mairie de Perpignan

Journée des droits de l'enfant

Dans le cadre de la journée nationale des droits de l'enfant, la direction de l'Action éducative et de l'Enfance de la Ville, pilotée par les actions transversales, organise la fête des droits de l'enfant à destination des enfants des accueils de loisirs primaires de la Ville de Perpignan en partenariat avec les associations d'éducation populaire locales et L'Unicef. Elle a pour objectif de permettre aux enfants de découvrir de manière ludique leurs droits inscrits dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Le projet Contes Gourmands

Cette action s'inscrit dans le projet éducatif local de la Ville de Perpignan et conforte l'accès à une offre éducative de qualité pour les ALSH en s'appuyant sur le partenariat éducatif. En lien avec les associations d'éducation populaire locales, initiée par la Direction de l'Action Éducative et de l'Enfance, la « Fête des contes gourmands » s'adresse aux enfants accueillis dans les structures de loisirs, ouvertes le mercredi et les vacances scolaires de la Ville de Perpignan en leur permettant de partager le plaisir de la lecture et celui du « bon et bien manger.»

Les enfants âgés de 5 à 6 ans travailleront sur le thème de la gourmandise. A travers des contes, ils explorent les goûts qui peuvent s'y cacher, s'inspirent de ces histoires afin de créer quelques recettes originales.

L'objectif est de sensibiliser les enfants à la lecture au travers des bandes dessinées basées sur la pâtisserie. Leur faire travailler l'imagination et la motricité fine au travers des vignettes.

Plusieurs étapes dans ce projet : Découverte de la BD principale/ Diverses créations artistiques en lien avec la sélection de l'année/Finale en Avril avec un atelier créé par les enfants et vote pour le meilleur résultat artistique réalisé en lien avec le thème.

Le Jardin Potager

Création d'un petit potager sur la structure par les enfants. Le but est de sensibiliser à l'alimentation, à la découverte des légumes, aux saisons propices à la plantation et à la récolte...

Ce projet découle du projet Manger/Bouger et d'autre APU.





Notre positionnement concernant la Laïcité

En raison de son caractère laïque et sur le fondement de son projet éducatif, la Fédération Léo Lagrange ne répond pas favorablement aux demandes de pratiques du culte. Tout comme elle veille à ce que ses salariés respectent leur obligation de stricte neutralité, l'équipe veille à ce que chaque enfant ou jeune accueilli n'affiche pas d'appartenance religieuse ou politique qui pourrait constituer une forme de provocation ; elle invite, après discussion, à la discrétion.

Les partenaires institutionnels

Mairie de Perpignan

Elle a un rôle de gestion, elle propose des projets tout au long de l'année (tel que les contes gourmands, la journée des droits de l'enfant, les mini toques, science expo). Elle valorise et fédère les centres de loisirs de Perpignan par le biais des actions transversales.

Hand 'avant

Association de Perpignan HAND 'AVANT composée de travailleurs sociaux permettant de faire le lien avec la famille et l'accueil de loisirs, afin que nous professionnels, nous adaptions une attitude en cohérence avec les besoins de l'enfant. L'association peut également être un appui et un élément médiateur face aux acteurs éducatifs de sa vie (auxiliaire puéricultrice, enseignant, animateur).

SYM

Syndicat mixte pour la restauration collective, l'animation pédagogique et le transport Pyrénées-Méditerranée.

Les partenaires financiers

Caisse d'allocation familiale

Elle représente un partenaire financier important pour les ACM. Le budget pédagogique est de 0,36 euros par heure enfant accueilli (PSO). Au-delà de son rôle de contrôle, elle a un rôle de formation.

Les Familles

Les paiements s'effectuent soit par espèces, chèque, chèque ANCV ou chèque CESU auprès du responsable de l'accueil de loisirs. Les tarifs sont définis chaque année par la mairie de Perpignan selon le quotient familial de la famille

Mais au delà d'être des partenaires financiers, les familles sont des partenaires essentiels et un soutien primordial au quotidien dans le bon fonctionnement de l'ALSH.

Associer les parents à la vie du centre et leur faire une place dans nos projets de fonctionnement est une priorité. C'est pourquoi, de nombreux temps de rencontre et de convivialité pour les familles sont régulièrement proposés. L'objectif est de permettre aux parents de découvrir la vie de leur enfant sur le temps péri-scolaire et de connaître notre rôle éducatif. Cela se réalise en les intéressant au programme d'activités, mais aussi en leur permettant de rencontrer les animateurs ou bien encore en partageant un temps d'animation.



Rôles & missions

équipe pédagogique

Rôle du directeur

Le directeur travaille en étroite collaboration avec l'organisme afin de préparer l'année scolaire dans les meilleures conditions. À partir du cadre fixé par le projet éducatif, il élabore le projet pédagogique en impliquant autant que possible l'ensemble de ses acteurs directs (animateurs, prestataires, personnel technique, etc.) et indirects (parents, autorités locales, mairie, etc.)

Le directeur est responsable de l'équipe technique et pédagogique. Il s'assure de la mise en œuvre du projet pédagogique et du suivi comptable et financier. Il est régulièrement en contact avec les familles, notamment pour le suivi sanitaire des mineurs accueillis.

Ses missions

- Diriger l'accueil dans le cadre de la réglementation fixée par la DJSCS
- Traduire en actions concrètes les objectifs du service (projet éducatif du secteur)
- Accueillir et animer, en toute sécurité, les enfants dans le cadre des accueils de loisirs périscolaires.
- Faciliter la transition entre milieu familial et milieu scolaire

Ses fonctions

- Accueillir les familles (parents et enfants)
- Garantir la sécurité physique et affective des enfants, de l'équipe et des locaux
- Gérer et encadrer une équipe d'agents d'animation et des enfants dont il a la charge
- Assurer la circulation de l'information sur la vie de l'accueil
- Gérer la structure Accueil de loisirs (financier, administratif, pédagogique)
- Représenter la commune dans le cadre des réunions institutionnelles (P.A.I, conseil d'école, réunions de partenaires, etc.)
- Expliciter le contenu du projet éducatif et les directives du service dans l'écriture, la réalisation et l'évaluation du projet pédagogique

Ses tâches

- Garantir la mise en œuvre du projet pédagogique et de son évaluation
- Coordonner les projets et les propositions d'animations
- Accueillir et informer les familles en les associant au maximum à la vie du centre
- Proposer des formations à l'équipe d'animation
- Mise en œuvre du processus d'évaluation des animateurs
- Relais régulier d'information entre l'équipe et la coordination
- Préparer et animer des réunions d'équipe (projet, évaluation, régulation...)
- Gestion des dépenses en fonctionnement en faisant participer son équipe à l'élaboration de la commande de matériel
- Représenter la structure et l'association dans les réunions institutionnelles : conseil d'école, réunions directeurs, réunions de partenariats...



Rôle de l'animateur

L'animateur est un élément fédérateur et mobilisateur pour l'enfant. Il doit faire preuve de beaucoup de dynamisme et d'énergie pour entraîner son public dans les activités prévues et susciter l'envie d'y participer. Il doit être pédagogue et savoir être à l'écoute de chacun. Il doit posséder d'excellentes capacités de communication et savoir engager un dialogue constructif. C'est un interlocuteur privilégié auprès des enfants.

Les 4 aptitudes de l'animateur

1. Transmettre et faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité
2. Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif
3. Construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective
4. Veiller à prévenir toute forme de discrimination, le cas échéant, apporter une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés

L'animateur doit construire une relation de qualité avec les mineurs qui lui sont confiés, qu'elle soit individuelle ou collective. Il participe à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs (parents, intervenants, personnels technique, etc...) Il doit donc manifester une réelle capacité à travailler en équipe. Ses missions peuvent revêtir de multiples aspects.

Auprès des enfants

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants
- Il est à l'écoute et répond à leurs demandes
- Il sait accepter le refus, et savoir solliciter sans forcer
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas
- Il sait adapter les activités à l'âge des enfants
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière
- Il fait part à son responsable des problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes)
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles liées aux activités

Avec ses collègues

- Il respecte ses collègues
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre
- Il participe aux réunions de préparation
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Il travaille en collaboration avec l'adjoint pédagogique.
- Il respecte le travail de l'autre (surveillants de baignade, prestataires de service, personnel de service, chauffeur du bus, etc...)

Avec les parents ou la famille

- Il fait un retour aux parents sur les différents temps de la journée de leur enfant
- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées
- Il est présent aux moments de l'accueil ou du départ de l'enfant



L'animateur participe au sein d'une équipe à la mise en place du projet pédagogique conduit par le directeur, en cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur. Il est en contact direct avec les enfants et doit veiller à leur sécurité physique, morale et affective. Pour cela, il doit respecter et donc connaître le cadre réglementaire des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM).

Le rôle de l'animateur est d'encadrer et animer la vie quotidienne, faire respecter les règles de vie et doit être force de propositions.

L'animateur doit répondre aux besoins des mineurs tout en faisant attention

Sécurité physique

- Salle d'activité confortable, adaptée et sans danger
- Disposer la salle de façon fonctionnelle et en rapport à la séance
- Préparer le matériel pour optimiser au maximum le temps et empêcher de laisser les enfants seuls
- Disposer d'une trousse de secours à proximité
- Veiller à l'hygiène

Sécurité affective

- Valoriser les réalisations, accompagner et encourager la créativité
- Répondre à leurs questions, à leur curiosité
- Aider le groupe à s'organiser mais lui laisser un maximum d'autonomie
- Écouter, guider, apporter des précisions si besoin
- Être vigilant aux changements d'humeur ou de comportements

Sécurité morale

- S'assurer que chacun trouve sa place
- Veiller à ne laisser aucun enfant isolé
- Appliquer les règles et la loi
- Respect des traditions et des convictions de chacun

Rythme de l'enfant

L'animateur est tenu de s'assurer du rythme de l'enfant tout au long de la journée.

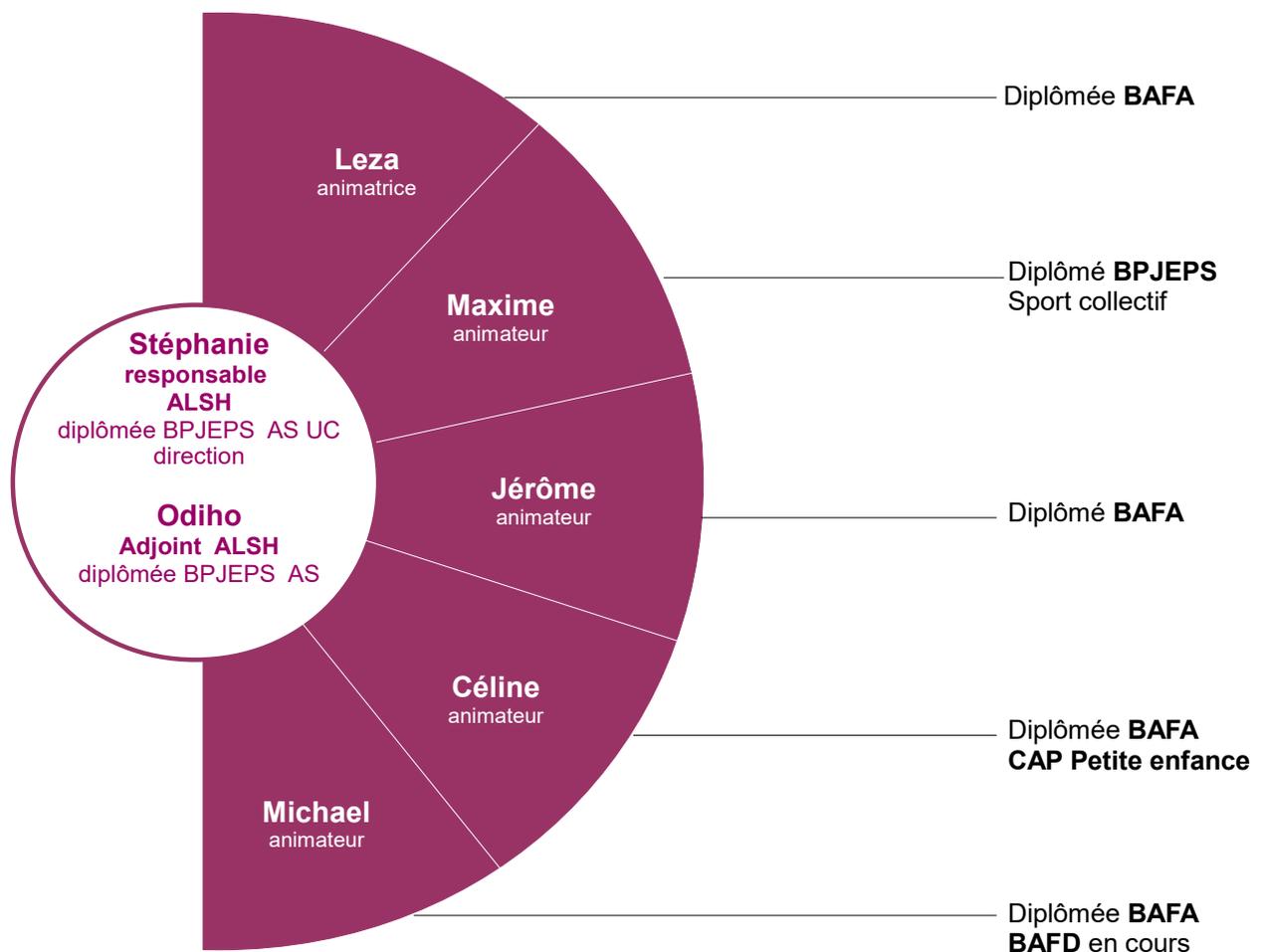
Son rôle est de :

- Observer et adapter ses séances d'activités
- Laisser la possibilité de ne rien faire
- Prendre du temps pour rêver, imaginer, créer..
- Aménager un espace calme et reposant





L' équipe d'animation



Composition de l'équipe

- 1 responsable
- 1 adjoint pédagogique
- 5 animateurs
-

La direction

- Stéphanie Mariaud
- Odiho Odimula

Les animateurs

- Léza
- Maxime
- Jérôme
- Michael
- Céline





Le cadre

Plusieurs conditions sont nécessaires pour fonder un groupe et le faire durer : les règles de vie en font partie. Les règles explicitent les droits et les devoirs de chacun afin de garantir une organisation harmonieuse de la vie collective. Aucun groupe humain ne peut vivre sans lois. Il n'y a de liberté que lorsqu'un cadre et des règles sont établis. Dès lors, l'enfant sait ce qu'il peut faire ou non. Non seulement les règles, les limites à poser aux désirs de l'enfant sont nécessaires à son développement, mais elles constituent pour lui des repères indispensables. L'enfant ne peut apprendre que si des règles existent, ce n'est pas uniquement pour brimer et entraver sa liberté, mais pour lui permettre de mieux vivre en collectivité. Un énoncé clair et tranquille de règles sécurise l'enfant.

Les attitudes que l'équipe devra privilégier

- Définir un cadre et des règles
- Négocier, proposer, suggérer
- Respecter et créer un lien de confiance de l'enfant
- Savoir prendre position
- Expliquer ses décisions
- Savoir s'adapter
- Être juste
- Parler avec bienveillance
- Adapter une attitude éducative cohérente au sein de l'équipe d'animation

Il existe une différence entre punition et sanction car on peut envisager la discipline sous deux angles radicalement différents : la dimension répressive qui concrétise le pouvoir sur le faible (l'enfant) : on est alors dans le registre de la punition. La dimension réparatrice qui est justifiée par des règles connues par tous (adultes et enfants) et acceptées par avance : on est alors dans le registre de la sanction.

Différences entre une sanction et une punition	
La sanction	La punition
<p>- La sanction revêt avant tout un rôle éducatif, elle s'adresse à un seul individu, en fonction de son âge et du degré de gravité de ses actes. Elle porte sur des actes précis.</p> <p>- La sanction entraîne la privation de l'exercice d'un droit et est subie par le fautif. Elle peut s'accompagner de réparations. Elle vise un objectif réel et doit être accompagnée d'une relation de suivi visant à déterminer si le comportement a évolué.</p> <p>- La sanction ne peut pas être vécue comme injuste car elle est accessible à tous et s'applique de la même manière à chacun. C'est là que réside la différence entre punition et sanction.</p>	<p>- La punition est l'expression d'un rapport de force dans lequel l'adulte exerce son pouvoir sur l'enfant. Elle s'exerce dans le cadre d'un pouvoir personnel et peut paraître arbitraire car elle dépend de l'individu en position de supériorité.</p> <p>- Elles sont souvent inefficaces car elles ont tendance à être vécues non seulement comme injustifiées. Exemples : Abus de pouvoir, humiliation (corporelle, psychologique, etc.), privations (nourriture, etc.), corvées...</p>



L'évaluation

Le projet pédagogique est une méthode qui permet de passer de l'idée à l'action et de décliner les objectifs éducatifs en objectifs opérationnels et par conséquent de réaliser un projet d'animation. Celui-ci est donc l'outil principal employé par les animateurs pour choisir des activités puis déterminer une progression sur plusieurs séances complémentaires. Il peut s'enrichir de sorties à l'extérieur en relation avec le thème mais également d'intervenants professionnels pouvant apporter leur technicité. Enfin, le projet d'animation peut être finalisé par un événement fort, un spectacle, une exposition, si possible ouvert aux familles pour valoriser l'implication des enfants.

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence des projets, entre les finalités définies et le fonctionnement quotidien en référence aux orientations éducatives de l'association. Tout au long de l'année, les objectifs fixés par l'équipe d'animation sont évalués de façon régulière notamment lors des réunions hebdomadaires de l'équipe.

Plusieurs éléments peuvent être observés pour permettre une évaluation du projet

L'évaluation portera sur les objectifs, les démarches, les actions et les moyens pour en apprécier la l'efficacité ou la conformité avec les intentions de l'organisateur. Plusieurs éléments peuvent être observés pour permettre une évaluation du centre et du projet. Par exemple :

- Les actions prévues ont-elles été réalisées ?
- Étaient-elles adaptées aux objectifs annoncés ?
- Les objectifs ont-ils été atteints ou non ?
- Les objectifs proposés étaient-ils pertinents au regard du diagnostic (caractéristique du public, projet éducatif)?
- Est-ce qu'il y a une cohérence entre les objectifs, la démarche pédagogique, les moyens matériels et humains mis en œuvre?

Évaluation des projets d'animations

- Évaluation et retour rapides avec l'équipe après chaque temps
- Mise en place d'une fiche de projet et d'auto évaluation des animateurs par rapport à l'application sur le terrain des objectifs pédagogiques et des visées éducatives
- Bilan approfondis chaque semaine avec l'équipe lors des réunions

Les entretiens individuels d'évaluation

L'entretien entre un animateur et son directeur a pour but de dresser un bilan de la période écoulée et de définir les objectifs d'évolution de la période à venir. C'est une auto évaluation qui demande de se pencher sur ses propres actions sur une période de temps pour en ressortir les faits marquants. Cette rencontre est avant tout être un moment de discussion constructive. Le responsable cherchera à nouer une relation de confiance avec l'animateur. Ce moment privilégié d'échange représente une véritable démarche de progrès et permet une constante évolution des deux parties.



L'évaluation

Avec les enfants

Des temps de parole sont mis en place afin de permettre aux enfants d'exprimer leurs émotions, leur ressenti sur les activités. Cela peut-être après chaque séance 'activité ou en fin de projet.

Avec la famille

Par les discussions sur les temps d'accueils avec l'équipe. L'équipe de direction souhaite cette année travailler sur d'autres formes d'évaluations en direction des familles comme par exemple un questionnaire ou une enquête.

Questionnaire aux parents

Si les accueils de loisirs répondent aux besoins de garde des familles, ils sont également un lieu d'éducation et de loisirs pour les enfants. Les parents sont très souvent en attente de relation et de communication. Ce lien est important à différents égards :

Pour les enfants, qui se sentent rassurés par la continuité éducative entre leur famille et les accueils de loisirs et périscolaires

Pour les parents, qui ont besoin de confiance dans la prise en charge de leurs enfants.

Cet échange va permettre de :

- Renforcer le lien avec les équipes
- Mesurer la satisfaction des familles
- Associer au maximum les parents à vie de l'accueil de loisirs

Pour l'équipe de l'accueil de loisirs, qui a besoin d'inscrire ses actions dans une légitimité éducative

Pour l'organisateur qui a besoin de faire évoluer les dispositifs d'accueil en fonction des réalités vécues par les enfants et leurs familles. Le lien entre les familles et les accueils de loisirs correspond donc à un enjeu important. Un accueil systématique des familles en début et en fin de journée

Des temps d'animation communs : Temps de loisirs partagé avec les familles. Partager des moments de détente et de découverte en famille ; valoriser les savoir- faire de chacun ; renforcer les liens parents /enfants autour d'activités partagées et de sorties familiales. Organisation de sorties en famille, d'ateliers créatifs, de jeux ou de cuisine.





Enfants en situation de handicap modalités d'accueil

« L'intégration d'un enfant handicapé ne peut être l'affaire d'une personne, c'est obligatoirement la tâche d'une équipe » (Korff-Sausse, 1999)

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap. Nos objectifs pédagogiques et nos partenariats pour l'accueil des enfants en situation de handicap ou de maladies chroniques. Partenariat avec le service « HAND'AVANT 66 »

L'accueil de tout enfant en situation de handicap devra faire l'objet d'un projet individuel d'intégration validé par le responsable de l'établissement scolaire, le responsable de l'ALSH, et le responsable éducatif avant sa mise en place.

En vue de généraliser l'accueil des enfants en situation de handicap en conformité avec la loi du 11 Février 2005 « égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » et d'être garant du respect de leur droit d'accès aux Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), la Ville de Perpignan a signé la charte de déontologie pour l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures de vacances et de loisirs non spécialisées. Pour garantir la mise en œuvre de ses engagements la Ville de Perpignan a officialisé son partenariat avec le Service «Hand' avant 66», géré par l'association les FRANCAS et l'association MIREILLE BONNET pour accompagner les équipes de professionnels d'enfance, jeunesse, après accord préalable des parents.

L'engagement de la Ville de Perpignan s'appuie sur les préconisations du service Hand'avant 66. Il consiste à faciliter l'expression des familles, définir un interlocuteur(trice) privilégié(e) par structure pour garantir la continuité éducative, prévoir des temps dédiés avec les équipes des structures en fonction des situations et à garantir avec le(s) responsable(s) d'ACM la mise en œuvre d'un Projet d'Inscription dans un Accueil de Mineurs (PIAM). Le service agit en partenariat avec la DDCS, la CAF des PO, le CD 66, la MSA Grand-Sud, la CPAM et la MDPH.

Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées.

Cette Charte énonce 7 principes à respecter

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation au(x) handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.



- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs

L'implication de tous va permettre à l'ensemble de l'équipe pédagogique d'être capable de s'inventer ou de se réinventer et de créer de nouvelles possibilités d'accueil. Il s'agit en effet d'une mission de service public garante de la bienveillance et de la bienveillance des enfants accueillis. Dans notre volonté de rendre l'ALSH accessible au plus grand nombre et de créer une mixité sociale, l'accueil d'enfants en situation de handicap se révèle être une priorité. En effet, c'est en vivant des moments intenses, conviviaux, ludiques que les enfants apprennent à respecter les différences d'autrui et renforce la tolérance et la solidarité.

Accueillir l'enfant avec ses besoins spécifiques en y apportant des réponses adaptées

Avant l'accueil

- Rencontre préalable avec les parents afin d'aborder la situation de l'enfant, son type de handicap, ses besoins, son organisation quotidienne, son traitement...
- L'objectif est de préparer au maximum l'accueil de manière à ce que l'équipe d'animation puisse travailler sereinement, anticiper tout problème lié à son handicap (signes d'alerte de fatigue...) et ainsi avoir une meilleure connaissance.
- Échanges avec l'équipe éducative afin d'assurer une continuité et une stabilité qui s'inscrivent dans la connaissance des rythmes et des habitudes propres à chaque enfant

Pendant l'accueil

- Créer des temps d'adaptation les premiers jours
- Associer les familles au bon déroulement de l'accueil de l'enfant via une possibilité pour eux d'accompagner l'enfant ponctuellement sur certaines activités
- Respecter le rythme de vie et la participation aux différentes activités (adapter les activités, répartir les groupes d'enfants...)
- Respect et suivi du traitement médical en tout temps et tout lieu ainsi que des précautions nécessaires à la vie quotidienne
- Accompagnement si nécessaire, des angoisses, inquiétudes ou questionnements...

Après l'accueil

- Bilan avec la famille sur le déroulement des différents temps de la journée
- Évaluation les partenaires impliqués dans la vie de l'enfant pour répondre à ses besoins

Il est primordial que l'enfant porteur de handicap soit considéré de la même manière qu'un autre enfant. Pour cela, nous identifierons ses besoins et les contraintes avec l'équipe pédagogique afin d'aménager ses exigences en tenant compte de la singularité de la personne. L'enfant en situation de handicap doit être en capacité d'accepter les règles de vie du groupe.





La place des familles

Si les accueils de loisirs et périscolaires répondent aux besoins de garde des familles, ils sont également un lieu d'éducation et de loisirs pour les enfants. Les parents sont très souvent en attente de relation et de communication. Ce lien est important à différents égards :

- **Pour les enfants**, qui se sentent rassurés par la continuité éducative entre leur famille et les accueils de loisirs et périscolaires
- **Pour les parents**, qui ont besoin de confiance dans la prise en charge de leurs enfants
- **Pour l'équipe de l'accueil de loisirs**, qui a besoin d'inscrire ses actions dans une légitimité éducative
- **Pour l'organisateur** qui a besoin de faire évoluer les dispositifs d'accueil en fonction des réalités vécues par les enfants et leurs familles. Le lien entre les familles et les accueils de loisirs correspond donc à un enjeu important. Un accueil systématique des familles en début et en fin de journée

Des temps d'animation communs

Temps de loisirs partagé avec les familles. Partager des moments de détente et de découverte en famille : valoriser les savoir-faire de chacun, renforcer les liens parents/enfants autour d'activités (ateliers créatifs, de jeux ou de cuisine) et de sorties.

Des réunions parents

Ces rencontres peuvent être proposées soit en amont d'une activité particulière, soit pour présenter le programme des vacances scolaires et ses modalités. Il s'agira de présenter le personnel d'encadrement mais également les intentions pédagogiques, les activités qui en découlent ainsi que le fonctionnement général du centre et les procédures administratives. Ce temps va permettre de créer un échange avec les parents, de renforcer le lien avec les équipes, de mesurer la satisfaction des familles et d'associer au maximum les parents à vie de l'accueil de loisirs.

Le planning

Le centre sollicitera les familles par les affichages de plannings où le parent sera informé des activités, des sorties, mais aussi du thème abordé, des modalités d'inscriptions et toute autre informations.

Les invitations

Réunions, goûters animés, spectacles, expositions, loto...

Les enjeux de la coéducation et de la place des parents

- L'identification des problématiques individuelles des enfants et la possibilité d'y apporter une réponse adaptée.
- La possibilité de partager et de vivre avec leurs parents des temps de loisirs
- Une relation continue avec les familles
- Un accompagnement des familles à la parentalité prévient la rupture éducative, répond aux difficultés rencontrées par les parents
- Un renforcement dans les choix et les postures éducatives
- Mesurer la satisfaction des familles



Santé

Coin infirmerie

L'ALSH dispose d'une armoire à pharmacie tenue hors de la portée des enfants et de plusieurs trousse à pharmacie à disposition de l'équipe d'animation. Les trousse de secours sont adaptées selon le nombre de personnes, le milieu environnant, les activités physiques ou sportives prévues. La trousse ne contient que des produits et du matériel pouvant être utilisés pour soigner les égratignures et les petites plaies. À chaque sortie à l'extérieur de la structure ou séance d'activité, l'animateur référent s'assurera d'avoir avec lui une trousse à pharmacie complète et les fiches sanitaires des enfants participant ainsi que les traitements des enfants le cas échéant.

Un assistant sanitaire diplômé du PSC1 sera désigné par l'équipe de direction.

Son rôle sera de :

- S'assurer le suivi sanitaire de chaque enfant
- Vérifier avant toute utilisation d'un produit que la fiche sanitaire de liaison de l'enfant ne spécifie pas de contre-indication
- Tenir à jour le registre d'infirmerie dès lors qu'un soin est prodigué

Si un mineur est sous traitement, les parents ou responsables légaux sont tenus de transmettre au directeur ou à l'assistant sanitaire les médicaments, dans leur boîte d'origine marquée au nom de l'enfant et accompagnés de l'ordonnance. Les médicaments sont conservés dans un contenant fermant à clé. Aucun traitement médicamenteux ne peut être administré hors prescription médicale.

Les Projets d'Accueil Individualisé

Le projet d'accueil individualisé (PAI) est un document écrit qui précise les adaptations à apporter à la vie de l'enfant en collectivité. Il concerne les enfants atteints de troubles de la santé comme, par exemple, une pathologie chronique (asthme), une allergie, une intolérance alimentaire.

Le PAI est élaboré à la demande de la famille et/ou du chef d'établissement avec l'accord de la famille. Il est établi en concertation avec le médecin scolaire, le médecin de la protection maternelle et infantile (PMI), ou le médecin et l'infirmier de la collectivité d'accueil. Le document est signé par les différents partenaires. Il est ensuite communiqué aux personnes de la communauté éducative. Les besoins thérapeutiques de l'enfant ou de l'adolescent sont précisés dans l'ordonnance signée par le médecin qui suit l'enfant pour sa pathologie.

Le PAI doit notamment contenir des informations sur les points suivants

- Régimes alimentaires à appliquer
- Conditions des prises de repas
- Aménagements d'horaires
- Dispenses de certaines activités incompatibles (activités de substitution proposées)

Le PAI concerne une pathologie ou un trouble constaté pendant l'année scolaire. Sa durée de validité peut donc varier. Il peut être reconduit d'une année sur l'autre. Le PAI peut aussi être revu et adapté en cas d'évolution de la pathologie ou en prévision d'un voyage ou d'une sortie scolaire.



Modalités d'inscriptions

- adresse de la structure -

ALM Les Castors
Place Léonce Élie de Beaumont
66000 Perpignan
07.63.02.67.36

stephanie.mariaud@leolagrange.org

Les inscriptions

- Les inscriptions peuvent se faire aux bureaux de Léolagrange ou directement sur la structure.
- Les documents peuvent être téléchargés sur le site : <https://leolagrange-acm-perpignan.org>

Horaires de permanences :

- Le mardi de 14h30 à 18h00
- Le mercredi toute la journée (sauf jour de sortie)

Fonctionnement de la structure

(cf le règlement intérieur)

Capacité d'accueil

Il est déclaré auprès de la DDCS 66, pour les enfants de 3 à 6 ans

Capacité d'accueil maximale : 60 enfants

Horaires d'ouverture

L'accueil de loisirs Les Castors est ouvert tous les mercredis des périodes scolaires, sauf le 1er mercredi de septembre suivant la rentrée des classes, ainsi que durant les vacances scolaires excepté les vacances de Décembre.

Inscriptions à la carte

Journée repas	À partir de 7h45 jusqu'à 18h15
Journée sans repas	7h 45 à 11h45 jusqu'à 12h15
Demi journée sans repas	7h 45 à 11h45 jusqu'à 12h15 13h30 à 18h15
Demi journée matin avec repas	7h 45 à 13h30
Demi journée après-midi avec repas	11h30 à 18h15



Léo Lagrange

ALSH LES CASTORS

Place Léonce Élie de Beaumont
66000 Perpignan
07.63.02.67.36

Responsable ALSH

Stéphanie Mariaud
07.63.02.67.36

-

Adjoint ALSH

Odiho Odimula

